

VINISEPT D

Ref. 1522

Détergent Désinfectant du matériel en viti-viticulture sans chlore

1. PROPRIETES :

VINISEPT D est un détergent, désinfectant qui agit en une seule opération. Il élimine les souillures organiques et séquestre les matières minérales. VINISEPT D est une alternative aux alcalins chlorés.

2. MODE D'EMPLOI :

Bien rincer ensuite à l'eau potable.

Matériel	Méthode	Concentration	Temps de contact	Température
Machine à vendanger et surface (conquets, pressoirs, bennes, sol...).	Pulvériser	5 à 20% (en fonction de l'entartrage)	15 à 20 minutes	Ambiante et jusqu'à 60°C.
Cuverie intérieure	Aspersion	1 à 5%	20 à 30 minutes	
	Circulation			
Autres matériels	Trempage			

3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide incolore
pH solution à 1 % :	12,5 +/- 0,5
Pouvoir moussant :	Non moussant
Densité à 20 °C :	1,15 g / cm ³ +/- 0,02
Solubilité :	Miscible en toute proportion
Compatibilité :	Inox, pvc, PE, PP, verre
Matière active :	N-(3-aminopropyl)-n-dodecylpropane-1,3-diamine (n°CE 214-145-8) à 21 g/kg
Contient parmi d'autres composants :	Inférieur à 5 % : EDTA

Efficacité bactérienne et fongicide

Souches	Concentration Minimale
Pseudomonas aeruginosa CIP 103.467	0,5 %
Escherichia Coli CIP 54.127	0,5 %
Staphylococcus aureus CIP 4.83	0,5 %
Enterococcus hirae CIP 58.55	0,5 %
Candida albicans	0,5 %

Conformément à la Norme EN 1276 et EN 1650, le produit VINISEPT D lorsqu'il est dilué à 0,5 % (V/V) dans l'eau dure, présente une activité bactéricide en 5 minutes à 20°C dans les conditions de propreté (0,3 g / L d'albumine bovine) vis-à-vis des souches de références.

4. CONDITIONNEMENT :

Bidon 24 KG

5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Produit strictement professionnel.

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°1522) : + 33 (0)3 83 32 36 36,

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.com

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.

Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Produit conforme à la législation relative aux procédés et aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objet destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux (décret 73138 du 12.02.1973 modifié le 08.09.1999).

N° de révision 13-06-2012